

Action emblématique 2010

Reconnaissance du Réseau

► Origine règlementaire et objectifs

Circulaire N°DHOS/SDO/2005/101 du 22 février 2005 : « Un cahier des charges spécifique au réseau régional de cancérologie sera proposé en 2005 par l'INCa qui conduira d'ici 2007 une procédure de labellisation des réseaux régionaux de cancérologie ».

Circulaire N°DHOS/CNAMTS/INCA/2007/357 du 25 septembre 2007 : « Conformément à la Circulaire de 2005, une procédure de labellisation des réseaux régionaux de cancérologie sera conduite par l'INCa sur la base d'une adéquation au référentiel annexé à la présente circulaire et dans le cadre d'un processus de conventionnement tripartite INCa/MRS/RRC aboutissant à une décision de financement... ».

« La reconnaissance, prononcée par le président de l'INCa, atteste de la capacité du RRC à réaliser les missions décrites dans le référentiel annexé à la circulaire du 25 septembre 2007 » (cahier des charges des RRC). Elle s'appuie sur une grille d'autoévaluation du réseau (partagée avec l'ARS) autour de 6 missions, 11 actions, une centaine de critères et pour chacun un indicateur d'avancement chiffré, le niveau de preuve et les actions d'amélioration proposées.

La reconnaissance est accordée, à compter de la notification de la décision auprès du RRC, pour une durée initiale de 3 ans et 2 mois renouvelable. »

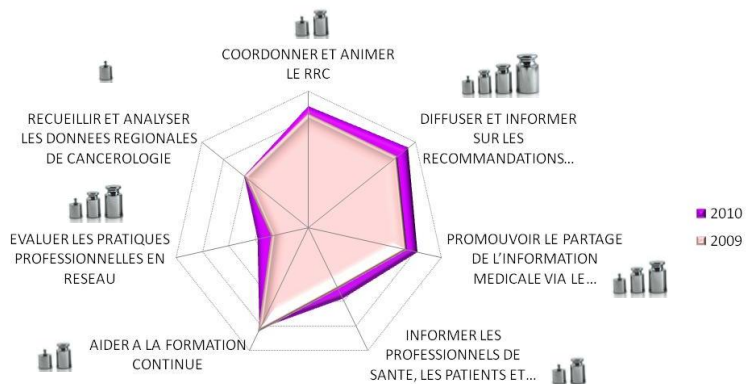
► Quelques mots de méthode

Appel à candidatures lancé par l'INCa aux RRC le 18/01/2010 dans le cadre de la « procédure de reconnaissance des réseaux régionaux de cancérologie » suivi d'une rencontre INCa/ARH-RA/RRC-RA le 16/02/2010 : c'est le début du processus. Un groupe de travail de l'équipe de coordination a été mis en place. S'en sont suivies plusieurs réunions avec l'ARS car il s'agit d'une auto évaluation du réseau suivie d'une hétéro évaluation par l'ARS. Le dossier finalisé a été envoyé à l'INCa en juillet 2010.

► Résultats 2009 – Première analyse 2010

Nous avons tenté de schématiser l'atteinte des objectifs sur les 7 missions (en isolant la Formation de l'information des professionnels). C'est une vision à prendre avec prudence car les missions n'ont pas toutes la même importance (poids) et les critères n'ont pas été pondérés en fonction de leur complexité, de leur intérêt pour la communauté.

Pour autant, ce schéma montre quels axes nous devons investir plus en profondeur dans les 2 ans à venir, correspondant à la fin des 3 années de notre première Reconnaissance.



► Perspectives 2011

Par l'analyse effectuée dans le cadre de la reconnaissance, l'année 2011 sera axée :

- ✓ Sur l'écriture et le lancement du projet d'Evaluation
- ✓ Sur le déploiement et l'accompagnement des utilisateurs du DCC dans le cadre national du DMP

En parallèle, une nouvelle évaluation sera faite pour mesurer l'impact des premières actions lancées post-reconnaissance.